

DANS LA LUTTE ET L'ATTENTE

*Afin que l'ennemi chez nous ne s'insinue,
Frères, serrons encor les rangs des bataillons;
Nul ne nous sauvera que nous-mêmes; veillons
Sans relâche et sans peur : la lutte continue !*

*Notre race bien née à l'honneur est tenue
Sa vaillance est écrite en nos traditions;
Enrichissons nos coeurs de nobles actions;
Que l'antique fierté soi par nous maintenue !*

*Nos pères ont souffert, leurs enfants souffriront;
Mais ils ne plieront pas sous l'épreuve le front,
Car le sang hérité bou! toujours dans leurs moëlle!*

*Le regard hardiment levé vers l'avenir, —
Sachant qu'avec la nuit paraissent les étoiles, —
Dans l'ombre, ils attendront quelque chose venir...*

Albert LOZEAU.

24 juin 1918

LA CANADIENNE

La Canadienne a une âme un peu complexe : elle a gardé de ses origines françaises l'ardeur, la vivacité, la bonté généreuse et active et un idéalisme qui s'allie étrangement chez elle au côté si positif des Anglais dont les Canadiens ont adopté la manière de vivre, et peut-être plus qu'ils ne le croient, quelques façons de penser. A ses voisines les Américaines, la Canadienne a pris des qualités et des défauts, dont l'initiative, l'indépendance, la confiance en soi, la prodigalité sont les plus apparents.

Ce mélange fait de la Canadienne, de toutes les classes, une femme vive, active, bonne et dévouée, un peu superficielle, débrouillarde, dépensière, imprévoyante, adroite et ingénieuse, et en général, dans les classes moins instruites, plus intelligente que son mari. La Canadienne a donc une nature pleine de ressources et que l'éducation peut former admirablement. Ses défauts, quand ils sont favorisés par un manque de direction solide, sont un danger dont nous constatons souvent la gravité.

Afin d'être au Canada une force, la grande force, — puisque c'est la femme qui crée la nation, comme mère, éducatrice et facteur social dans toutes les classes, — il faudrait à la Canadienne une formation très sérieuse qui la ramènerait à une conception plus vraie de la vie, de ses devoirs essentiels et de l'importance de son rôle de femme.

Il faut bien nous avouer que, de plus en plus, nous nous éloignons du type de la femme forte, sensée et chrétienne que furent les anciennes Canadiennes. Elles étaient plus

croyantes, plus sérieuses et plus françaises que nous. Leur instruction était moins étendue que la nôtre, mais leur éducation était bien supérieure, et si nous prétendons exercer maintenant l'influence qu'elles eurent sur les destinées du pays, nous devons les prendre comme modèles au point de vue religieux et moral.

Elles furent, avec le clergé, la racine et la force du Canada français, les conservatrices de la langue et des traditions françaises et de la foi catholique, et à mesure que nous nous transformons, nos âmes, en devenant plus floues, plus sentimentales et plus factices, ont engendré des faiblesses qui sont une menace dans la crise que nous traversons.

J'entends les protestations : « Est-ce que les couvents, où toutes nos filles sont élevées, ne donnent pas une formation sérieuse ? »

Oui et non.

Loin de moi l'idée de critiquer les religieuses enseignantes dont j'admire tant le dévouement, le désintéressement, l'instruction solide et la haute valeur morale. Je dirai même que ce qu'il y a de sérieux dans l'éducation des jeunes filles est acquis dans les couvents.

On voit en partie les résultats bienfaisants de l'influence des religieuses chez les fillettes. Jusqu'à quinze ans, elles sont exquises : pieuses, simples, studieuses et charmantes.

D'où vient, alors, pour un si grand nombre, qu'à leur premier contact avec le monde — et il vient trop tôt pour ces enfants — leur piété s'évapore, la vanité et la coquetterie se développent d'une façon alarmante, et elles semblent perdre toute notion de devoir, de travail, de dignité et de pudeur ? N'est-ce pas parce que leur éducation familiale et conventuelle a trop porté sur l'extérieur, qu'elle ne repose

pas sur des bases assez solides, que leur conscience n'a pas été formée fortement et surtout qu'elle n'a pas été éclairée ?

Lorsqu'il aurait fallu préparer la femme, on s'est toujours adressé à l'enfant. Sous prétexte de préserver son innocence, on l'a systématiquement maintenue dans l'ignorance des réalités de la vie qui lui sont révélées, d'ailleurs, plus dangereusement, par des compagnes avisées et souvent perverses, quand l'enfant ignore sa propre nature, sa faiblesse, et tous les dangers qui guettent son inexpérience. Ne cherchons pas ailleurs l'explication de sa légèreté, de ses imprudences, de ses audaces, de sa course au plaisir, de sa brusque orientation vers le mal qu'elle ne soupçonnait pas et qu'elle rencontre au moment où il est tout-puissant pour la tenter, la pauvre petite, qui n'est pas armée pour lui résister.

Si, au moins, on était logique, et si pour sauvegarder longtemps sa candeur, on lui faisait, dans sa famille, une vie d'enfant surveillée et protégée, le système d'ignorance aurait du bon, au moins pour un temps. Mais pas du tout ! A quinze ans, la jeune fille jouit, pendant ses vacances, d'une liberté prodigieuse. Elle rencontre les jeunes filles et les jeunes gens de son choix, elle échappe presque complètement à la surveillance de sa mère, elle donne libre cours à une vanité que la faiblesse des parents ne réprime pas. On conçoit qu'après une telle émancipation, le retour au couvent soit pénible. La petite fille exemplaire est moins soumise; la tête remplie de folies, elle s'astreint difficilement à l'étude et à la règle, elle retrouve des compagnes que les vacances ont également transformées, et voilà l'austère couvent peuplé de toutes petites femmes mondaines, vaniteuses, coquettes, romanesques et paresseuses... et les religieuses continuent à les traiter en enfants candides et

à leur parler comme à des enfants; c'est d'ailleurs ce que faisaient les mères pendant les vacances et l'aveuglement de ces dernières ne s'explique que par une insouciance bien coupable.

Il ne saurait être question de reprendre entièrement aux jeunes filles la liberté dont elles jouissent et abusent trop souvent. Il ne reste donc qu'à les élever en vue de cette liberté, afin qu'elle ne leur soit pas fatale et je suis convaincue que le seul moyen efficace de les aider, c'est de les éclairer. On doit les préparer au mariage en leur parlant de la sainteté du mariage, des responsabilités graves qu'il impose, de la nécessité de réfléchir avant de s'attacher à un jeune homme qui peut faire le malheur de leur vie. En leur laissant connaître la force de l'attraction naturelle qui leur fait rechercher instinctivement l'admiration des hommes, il faut leur donner la possibilité de résister aux entraînements, et leur faire connaître les dangers des concessions dont leur vertu est l'enjeu.

La jeune fille doit aussi être préparée à la maternité et pénétrée de l'idée que le but du mariage est de fonder une famille, et que la maternité est la plus belle prérogative de la femme et sa gloire. Le prêtre éducateur et la mère ont ici leur rôle tout indiqué, mais je crois que les religieuses exerceraient une influence bienfaisante, si, en se renfermant dans la région des principes et des idées générales, elles parlaient aux grandes élèves de mariage et de maternité.

La connaissance vraie des choses est non seulement la sauvegarde de la pureté, mais elle donne la véritable simplicité. Inculquer à la jeune fille le respect de soi-même, c'est assurer la délicatesse de pensée qui préserve la fleur de l'innocence. Si les très jeunes filles audacieuses et coquettes étaient mieux instruites de ce qui concer-

ne leur être physique, elles auraient des manières plus réservées et une tenue plus convenable. Et qui instruira la jeune fille ? Qui l'éclairera avec tact et délicatesse ? Mais tous ceux qui sont chargés de former son âme et d'abord et principalement sa mère. Les mères sont bien lâches en face de ce devoir pourtant si simple ! En partant de l'idée première qu'il faut écarter toute pudibonderie de l'éducation de la jeune fille, que dès quatorze ou quinze ans, on doit, peu à peu, lui enseigner les lois naturelles qui régissent l'humanité, tout devient une occasion pour ceux qui s'occupent d'elle de l'instruire, de former sa conscience, de lui façonner une foi vivante en lui faisant prendre conscience de son âme. Prendre conscience de son âme, c'est devenir capable de se gouverner, c'est savoir que les difficultés à vaincre et les sacrifices à faire n'enlèvent rien à la vérité de la Vérité, et que pour conserver à l'âme toute sa beauté, il faut être prêt à accepter les responsabilités de sa vie avec générosité et désintéressement. L'éducation forte qu'il importe de donner à toutes les jeunes filles du pays consiste, par un enseignement vivant, à tirer de toutes choses la vérité, la beauté, je dirais même la philosophie, puis à les aider à dégager de leurs impressions, de leurs sentiments, de leurs croyances, des lois de la morale, des *principes*, c'est-à-dire des règles de conduite nettes et lumineuses qui se prêtent à la diversité des circonstances, sans doute, mais qui ne laissent jamais l'âme indécise dans les cas graves.

Cette formation suppose une instruction solide, large, claire, où l'étude de la religion tienne plus de place que les pratiques de piété, et la renseigne sur tout ce qu'il importe de croire et de savoir.

La jeune fille doit être instruite, parce que pour un être responsable et libre, voir clair est la première condition pour

se conduire, et ceux qui prétendent que l'habitude de bien faire y suffit n'y entendent rien.

La plus honnête routine ne tient pas longtemps devant la tentation insidieuse et le sophisme habile.

Par crainte des exagérations du féminisme, des hommes, intelligents pourtant et sages, redoutent une trop large instruction pour les femmes. Ils sont dans l'erreur et ils ne connaissent pas bien les femmes.

Même au point de vue moral, la culture intellectuelle est un bienfait, car elle combat la légèreté et favorise la réflexion; elle ouvre l'esprit et le pondère. Le travail intellectuel, en stimulant la pensée, réprime l'imagination, cette ennemie charmante des femmes qui les perd en les grisant. Plus d'habitude du raisonnement donne aux femmes plus de maîtrise d'elles-mêmes, en leur montrant clairement les causes et les conséquences, et en leur faisant apprécier la valeur exacte des choses et leur relativité entre elles.

Mais croire la vérité, savoir où est le bien, détester le mal ne suffit pas, si les volontés, s'appuyant sur les forces supérieures, ne sont pas fortement trempées par la formation morale dont nous avons tant besoin.

On donne en général une bonne instruction dans les couvents : depuis quelques années les études prennent de l'envergure, les institutrices sont bien formées, et si dans la classe ouvrière, la femme est plus intelligente que son mari, c'est précisément parce qu'elle est plus instruite et, disons-le, mieux élevée que lui.

Dans toutes les classes, au Canada, il y a des jeunes filles sérieuses, des femmes de devoir, et elles sont la suprême ressource de cette époque de crise et le grand espoir de l'avenir.

Une des choses étonnantes de notre pays, c'est que malgré le nombre de jeunes filles légères, oisives et vani-

teuses, il y ait tant de femmes dévouées, courageuses, travailleuses, et bonnes ménagères. Cela nous fait croire qu'en dépit des apparences, la proportion des jeunes filles bien élevées est grande.

Évoquer la mère canadienne, c'est voir surgir, d'une extrémité du pays à l'autre, une théorie de petites mères délicates, actives, gaies, entourées d'enfants dont elles paraissent les sœurs aînées. Elles sont touchantes et admirables. Dès la deuxième année de leur mariage, elles deviennent les prêtresses d'un foyer qu'elles ne quittent à peu près jamais, veillant sans cesse sur les berceaux, où, régulièrement le bébé qui commence à marcher cède sa place à celui qui arrive. Rapidement la famille augmente, et aussi les occupations de la maman qui perd sa fraîcheur, trop souvent ses forces, mais jamais son courage ! Les dépenses s'accroissent et les revenus n'augmentent guère, et c'est le talent, l'activité et l'ingéniosité de la femme qui suppléent au manque d'argent et répondent à toutes les nécessités.

C'est dans les petits ménages modestes, c'est dans la classe ouvrière, et c'est à la campagne que la Canadienne est, en général, plus dévouée à sa tâche : à mesure que nous montons l'échelle sociale, nous rencontrons, avec la richesse, moins de générosité dans l'acceptation du fardeau maternel, plus d'esprit mondain qui affaiblit l'esprit de famille, plus de vanité qui accompagne le luxe et le provoque, plus d'oisiveté, et surtout, cette incurie totale qui désarme les femmes devant les difficultés de la vie.

Et voilà pourquoi je me permets de critiquer notre éducation féminine. C'est parmi celles qui devraient être plus sérieuses, meilleures mères de famille, plus parfaites maîtresses de maison, parce qu'elles ont l'aide et les loisirs nécessaires, que l'on trouve le plus d'âmes médiocres, le

plus de vies égoïstes et inutiles, quand elles ne sont pas nuisibles, et cela ne devrait pas être, et cela ne serait pas, si les jeunes filles étaient élevées plus sérieusement. Ces jeunes femmes essaient de concilier leurs plaisirs mondains et leurs devoirs de femmes : elles veulent s'amuser et être libres comme les jeunes filles, et elles vivent chez elles comme à l'hôtel, n'y apparaissant qu'aux heures des repas et du coucher. Les enfants sont imprudemment confiés à des bonnes plus ou moins dignes de confiance, et pendant que les petits sont négligés, que le désordre et le gaspillage règnent dans la maison, le mari s'amuse de son côté, et tous les deux sombreront un jour dans la ruine qui les guette.

Les mères qui se sont absolument consacrées à leur famille savent bien qu'il est impossible de demander aux personnes salariées — sauf de rares exceptions — la sollicitude intelligente que réclament les petits enfants. Certes, on doit se faire aider, mais aider et non remplacer !

La plupart des mères canadiennes, heureusement, s'occupent personnellement de leurs enfants quand ils sont tout petits. Mais dès qu'ils ont neuf ou dix ans, beaucoup de femmes croient sincèrement que le plus difficile est fait, que leur tâche est presque achevée, du moins agissent-elles de façon à faire croire que c'est là leur pensée, puisqu'elles se déchargent entièrement sur d'autres de ce qu'il reste à faire. C'est pourtant à ce moment que l'éducation devient une sérieuse et difficile affaire, et les mères ne doivent pas éluder leur devoir, et croire qu'en plaçant leurs enfants dans les pensionnats, elles sont délivrées de la plus lourde responsabilité.

Les éducateurs, tout bien choisis qu'ils soient, sont là encore pour aider les parents et non pour les remplacer, et la femme qui se repose complètement sur eux de la direc-

tion morale de son enfant est celle qui ne comprend rien à ses devoirs de mère.

Avec la meilleure volonté du monde, ceux à qui nous confions nos enfants ne peuvent leur imprimer qu'une direction générale, et puisque chaque enfant doit recevoir une direction spéciale appropriée à sa nature, la mère, ayant assisté à l'éveil de son âme, l'ayant aidée et suivie depuis sa naissance, doit rester la directrice naturelle de son enfant et continuer délicatement l'œuvre commencée sans nuire à l'action des éducateurs.

Et voici un point sur lequel je me permets d'attirer l'attention. Trop de mères, par faiblesse ou inintelligence, au lieu de seconder les religieuses ou les professeurs, détruisent leur influence en les critiquant chaque fois que l'enfant se plaint. Les résultats sont désastreux et l'autorité des parents en souffre autant que celle des éducateurs.

Même s'il y a erreur de leur part — cela peut arriver — il faut discrètement, à l'insu de l'enfant, régler les difficultés. Il vaut mieux laisser passer une injustice que de critiquer l'autorité choisie par nous et que nous demandons à nos enfants de respecter.

Il est regrettable que les conditions actuelles de la vie, les difficultés du service, la tâche accablante des mères qui ont beaucoup d'enfants, peu d'aide et des santés délicates, les forcent à éloigner si tôt les enfants du foyer domestique. Il paraît évident qu'ils s'en détachent plus facilement : cela affaiblit les liens de famille et tend à rendre les enfants plus égoïstes. La mère, en continuant à les suivre avec autant d'intelligence que de tendresse, remédie à cet inconvénient et conserve sur eux une influence bienfaisante qui sera toujours bien puissante. — Je ne puis dans ce petit travail omettre de signaler l'absence totale d'économie dans notre pays : elle résulte de l'ignorance même de cette grande

qualité et de l'inexpérience des jeunes filles qui ne voudraient pas danser dans un bal sans avoir appris la danse, et qui prétendent gouverner une maison en ignorant les premiers éléments des travaux ménagers. C'est dans toutes les classes que sévit cette ignorance dont les mères sont responsables. Filles d'ouvriers, filles de bourgeois aisés, ou filles d'hommes riches, elles sont aussi mal préparées les unes que les autres à bien conduire une maison. Les unes se sont trop amusées dans l'oisiveté, les autres ont toujours travaillé en dehors de la maison. Même chez les cultivateurs, les jeunes filles d'aujourd'hui sont si peu initiées aux travaux du ménage, qu'on doit, quand on les prend en service, leur enseigner tout : elles ne savent ni blanchir le linge ni le repasser ; elles ne savent pas faire la cuisine ou laver la vaisselle proprement ; elles n'ont pas appris à coudre, à repriser, à tricoter, mais elles font très bien la dentelle-filet !

La conséquence de cette ignorance ménagère, c'est que tout se fait à prix d'argent, et qu'on dépense le double de ce qu'on dépenserait si les femmes savaient faire elles-mêmes tous les travaux qu'une bonne ménagère connaît, exécute elle-même ou sait diriger avec compétence. En généralisant ainsi, je puis paraître exagérée et injuste ; il reste toujours entendu qu'il y a, au Canada, d'excellentes ménagères, mais les filles vaudront rarement les mères sous ce rapport, et il est bon d'attirer l'attention sur cette lacune.

Il y a d'ailleurs plus qu'un manque d'économie chez nous : on y voit un esprit de luxe, des habitudes de dépenses qui se manifestent dans tous les détails de la vie mondaine et familiale.

On ne peut s'empêcher de supposer, en ces temps difficiles, que beaucoup de femmes privent leur famille d'une nourriture convenable pour se vêtir avec plus d'élégance...

elles vont même jusqu'à s'endetter, mais il vient un moment où il faut payer : ce sont des querelles avec le mari, et plus souvent qu'on ne le croit, le découragement et l'inconduite de ce dernier sont la conséquence de l'extravagance de la femme.

Le grand remède à l'ignorance ménagère, la grande école d'économie domestique, ce sont les cours ménagers dont le centre est l'École Ménagère Provinciale. Sous l'impulsion intelligente et active de la directrice, Mademoiselle Anctil, ces cours s'organisent par toute la province. Il en faudrait beaucoup : dans toutes les grandes et les petites villes et dans tous les villages. Il faudrait donner aux femmes l'ambition de suivre ces cours et qu'elles obligent leurs filles à y assister. Les grands couvents ont maintenant des cours ménagers, mais ils sont facultatifs : il me semble que s'ils faisaient régulièrement partie du programme, ils seraient d'une très grande utilité.

En Suisse, l'enseignement ménager est obligatoire et se donne dans toutes les écoles primaires. Toutes les petites filles de huit à seize ans apprennent, suivant leur âge, les différents travaux du ménage, en commençant par les plus faciles. Les femmes suisses ont une réputation de ménagères parfaites.

Une amélioration en ce sens s'impose dans le pays.

Pour parler de la Canadienne en connaissance de cause, il faut l'étudier à la campagne. C'est chez des femmes supérieures de la campagne que j'ai obtenu les renseignements que je note ici.

La femme du cultivateur est très souvent plus intelligente et plus instruite que son mari, et dans beaucoup de ménages, elle décide et dirige habilement sans que cela paraisse trop. A la campagne, comme dans les villes, il y a une élite de femmes actives, travailleuses, propres, écono-

mes, vraiment capables de bien élever leurs enfants. Malheureusement, l'ambition de beaucoup d'entre elles, c'est de faire de leurs enfants « des messieurs » et « des demoiselles, » c'est-à-dire de les établir dans les villes. Ces femmes qui ont une position indépendante qu'elles occupent si dignement, ont pour la vie rurale un dédain étrange qui ne les a pas empêchées de la subir elles-mêmes; mais elles croient assurer le bonheur de leurs enfants en les en détournant. C'est une lamentable erreur dont les résultats sont de plus en plus visibles.

Le nombre des jeunes filles qui consentent à s'établir à la campagne diminue rapidement. Leur exode vers la ville n'a jamais été plus marqué; les derniers événements le ralentiront momentanément.

Méprisant la vie de la terre, elles s'en vont follement travailler dans les manufactures, les magasins, les bureaux, échangeant une vie saine, simple et indépendante contre la vie misérable et si peu protégée des petites employées des grands centres. C'est leur malheur et un mal pour le pays.

Et la cause de ce mal ?

Il paraît évident que l'éducation donnée dans les couvents de la campagne n'est pas exactement celle qu'il faudrait pour préparer des femmes de cultivateurs, et qu'une modification s'impose dans le programme si l'on veut former autre chose que des maîtresses d'école et des jeunes filles qui n'aspirent qu'à vivre à la ville.

Le gouvernement provincial a commencé dans les villages une campagne d'éducation agricole; souhaitons que ce travail s'accroisse et s'étende partout. La création de collèges d'agriculture pour les jeunes filles répondrait à un grand besoin et amènerait rapidement une amélioration. Les jeunes filles qui ont eu cet entraînement spécial, acquièrent, avec des connaissances utiles, le goût et la fierté des

travaux de la campagne, et quand elles s'établissent, elles organisent supérieurement la ferme dans tous ses détails. On constate l'augmentation du luxe à la campagne, et, je vais bien vous surprendre, un grand nombre de femmes et de jeunes filles de la campagne ne savent pas coudre et ne cousent pas. Le curé d'un petit village m'a dit que trois couturières ne suffisaient pas à faire les hardes et le linge des personnes du village et des rangs. On dépense beaucoup pour la toilette des jeunes filles et quand elles veulent un beau chapeau, le prix ne les arrête pas.

Cette folie de dépenses superflues et extravagantes, à la campagne et à la ville, aura certainement sa réaction. On ne peut vivre toujours à la limite extrême et au-delà de ses moyens. Sans attendre les catastrophes, pourquoi les femmes sensées de toutes les classes ne prendraient-elles pas l'initiative des habitudes de simplicité et d'économie dont elles retrouveraient l'exemple à moins de cinquante ans en arrière ?

Si c'est pour être plus heureuses que les femmes se sont lancées dans cette extravagance visible dans tous les détails de l'ameublement, de l'habillement et des amusements, elles ont pu constater qu'elles n'ont trouvé que la gêne et les complications de toutes sortes.

Il dépend d'elles que tout se modifie, et l'heure des réformes sages ne pourrait être mieux choisie qu'aujourd'hui où la vie est de plus en plus chère et difficile.

Un mot sur l'anglomanie qui a déjà sévi parmi nous, qui diminue, et qu'il faut redouter.

C'est grâce à la ferme volonté des femmes canadiennes-françaises que les maisons anglaises ont dû employer tant de vendeurs canadiens qui parlent bien les deux langues. Évitions de parler l'anglais quand ce n'est pas nécessaire dans les magasins, les gares, les tramways, les bureaux, etc.

Encourageons le commerce canadien, et ayons la patience d'attendre qu'il se mette au niveau du commerce anglais. Son infériorité est en partie notre faute. Un peu par snobisme, souvent parce que nous ne pouvions faire autrement, nous avons pris l'habitude d'acheter presque exclusivement dans les grandes maisons anglaises, et les maisons canadiennes n'ont pu prendre le développement nécessaire pour répondre à nos exigences. Sans exagération, réparons nos erreurs, et soyons convaincus que nous pouvons beaucoup pour la cause canadienne-française en encourageant les nôtres chaque fois que nous le pouvons. Je sais qu'un mouvement en ce sens entraînera quelques sacrifices; sachons les faire par patriotisme.

Afin que nos enfants apprennent l'anglais tout jeunes, ce qui est un avantage, il ne faudrait pas qu'un entourage exclusivement anglais les détournât de leur langue à eux. Il y a une surveillance à exercer de ce côté, et certains abus qui sont heureusement l'exception. C'est aux mères françaises à veiller. Parlons moins l'anglais et parlons mieux le français !

Les femmes sont encore celles qui peuvent avoir une influence considérable de ce côté, en se surveillant elles-mêmes, en reprenant leurs enfants avec persévérance, en exigeant que ceux qui leur enseignent le français le parlent bien.

Ce résidu du XVIIe siècle qui persiste dans notre langage et qui surprend et charme à la fois les Français de passage, a pu donner à quelques uns des nôtres l'illusion que nous parlions comme à cette époque. Inutile de nous leurrer avec ce conte charmant. Nous parlons incorrectement et par négligence, puisque nous écrivons mieux que nous ne parlons; notre vocabulaire est pauvre et nos anglicismes nombreux. Si les femmes le veulent bien ardemment, les

progrès seront rapides: qu'elles déploient pour atteindre ce but tout l'esprit et le zèle qu'elles savent mettre à la réussite des projets qui leur tiennent à cœur.

L'influence d'une femme intelligente, active et bonne est trop précieuse pour qu'elle ne soit pas portée naturellement à l'exercer au-delà du cercle de la famille. C'est la famille qui passe avant tout; elle ne doit jamais être négligée pour les œuvres de charité ou les relations sociales. Mais quand elle a pourvu à l'essentiel et même à de multiples détails, la Canadienne n'a garde d'oublier ce que peuvent sa bonté et son charme pour le bien général.

C'est à son initiative que nous sommes redevables d'œuvres utiles comme l'Hôpital Sainte-Justine, l'Assistance Maternelle, la Fédération des femmes, l'École Ménagère, les Cercles d'Études. Tous nos hôpitaux canadiens ont pour protectrices et bienfaitrices des femmes qui se dévouent avec zèle et intelligence à leur succès et à leur progrès.

Mais n'oublions pas que c'est une élite qui a pris ces initiatives, et souhaitons que cette bonté active et agissante se généralise de plus en plus et que toutes les femmes qui n'ont pas chez elles des devoirs plus importants, apprennent à s'intéresser davantage aux questions d'intérêt général.

Un grand nombre se bercent, dans une quiétude indolente; elles se reposent sur leurs voisines de tout le bien à faire! Elles ont sombré, les unes dans le matrimonial, les autres dans la frivolité. Elles ne voient rien au-delà et au-dessus d'une maison reluisante de propreté, d'un garde-manger bien rempli, d'une petite vie confortable parfaitement égoïste, et les apôtres de la frivolité ne pensent qu'à jouer aux cartes et à jaboter sur les affaires des autres!

L'heure est grave. Nonchalamment nous avons descendu le courant qui nous entraînait vers la crise actuelle:

nous vivions dans l'illusion d'un bien-être et d'une liberté éternels. Le réveil est pénible, il faut qu'il soit complet et salutaire, et que toutes les femmes canadiennes envisagent la réalité avec sincérité et courage.

Elles ne peuvent pas oublier qu'elles sont les gardiennes du foyer, de la foi, de la langue, les gardiennes du Canada français.

Garderont-elles un foyer désert, une foi qui n'anime pas leur vie, une langue qu'elles dédaignent pour la langue anglaise par un snobisme vaniteux dont les manifestations sont trop nombreuses pour n'être pas inquiétantes? Si toutes les Canadiennes françaises sentent profondément que beaucoup dépend d'elles, de leur attitude, de leur action, de leurs convictions, de leur patriotisme, nous verrons bientôt un beau progrès dans le pays.

Le rôle que je revendique pour nous n'est ni tapageur ni agité. C'est comme femmes, comme mères, comme « dames de charité » que nous devons, en élevant les âmes, ennoblir l'âme de la nation. Nous ne valons qu'au degré où nous nous faisons valoir, et à la condition d'accentuer notre caractère de femme.

C'est ce que les femmes canadiennes qui sont à la tête des grands mouvements sociaux et charitables ont très bien compris. Pas plus ici qu'en France, nous ne nous sommes laissées séduire par les ambitions du féminisme; les *conquêtes*, dues aux initiatives féminines, ont été jusqu'ici marquées au coin de la modération et du bon sens.

Nous travaillerons donc toutes ensemble, tendant au même but, nous donnant la main pour parfaire l'œuvre de justice, de solidarité et d'amour à laquelle toutes les femmes canadiennes ont le devoir de ne pas rester étrangères.

MICHELLE LE NORMAND

Mlle Michelle Le Normand, qui vient de rééditer *Autour de la Maison*, est un écrivain régionaliste. Je sais bien que cette épithète fait grincer certaines plumes. Tout récemment ¹ M. Marcel Dugas apostrophait avec impétuosité ceux qui, sous prétexte de régionalisme, ont fait crime — paraît-il — à un poète canadien de « désirer êtreindre la beauté universelle. » Y a-t-il lieu vraiment de crier comme un aigle qu'on voudrait encager ?

Peintre ou poète canadien, si tu as saisi, aux pays étrangers, une nuance inexprimée de ciel ou de sentiment, de grâce ! rends-la, pour le plaisir de nos yeux et de nos esprits ; rends-la, et tu contenteras tout le monde et ton père. Méfie-toi, pourtant, des réminiscences livresques, plus faciles que l'observation sans doute, mais aussi moins intéressantes ; prends garde au prestige des mots et à la magie des phrases qui masquent trop souvent cette « vérité d'art universelle » dont parle M. Dugas ; évite la tentation de faire, confiné dans ta tour d'ivoire, de la carte postale exotique.

Michelle Le Normand — dont je dirais volontiers qu'elle n'est pas un aigle, si cette locution ne comportait dans l'usage un sens péjoratif — Michelle Le Normand, qui ne songe pas encore à « approcher son front du coeur de l'univers, » fait des pochades, des tableautins familiers. Elle regarde autour d'elle et en elle, elle sait voir et comprendre, puis décrire et raconter dans un style sans prétentions, clair et net, naturel.

¹ *Le Niyog*, mai 1918.

C'est alerte et frais. Sachons-lui gré d'abord de nous parler des choses de chez nous, que certains dédaignent superbement; sachons-lui gré aussi de ne pas forcer son talent, dans notre pays où tant de gens ont une tendance, qu'on ne peut qualifier que de barnumesque, à tout enfler jusqu'à perdre le sens de la mesure, des proportions et de la perspective, et le goût et le souffle.

Ce n'est pas un palais — non, ma chère ! — que la maison familiale de Michelle Le Normand, c'est une vieille maison « en mortier gris-blanc, avec un long toit bas et des lucarnes. » Et les petits personnages qui en sortent pour jouer avec leurs cousins et voisins, ce sont des gamins et des fillettes très nature. Ils sont vigoureux et joyeux; ils trottent à toutes jambes, et leurs imaginations trottent aussi, et Michelle Le Normand nous apprend ce qui se passe dans la tête d'une petite fille.

Scènes enfantines. Psychologie puérile. Ce petit monde va au mois de Marie, s'ébat sous un pommier aux pommes sucrées, se promène « en chien, » joue au chemin de fer et à la « chaise honteuse, » pousse des cerceaux, que sais-je encore ! Les fillettes ont déjà des grandes familles... en papier, en attendant mieux, mais qu'elles n'aiment pas moins pour cela. Je ne sais plus quel psychologue, qui a étudié les enfants, assure qu'ils ne jouent pas, au sens où nous l'entendons; mais qu'abusés par une heureuse illusion — à laquelle du reste tous les hommes ne se soustraient pas complètement — ils croient accomplir en toute réalité ce qu'ils ont vu faire par les grandes personnes, les animaux et même les choses; atteints de mirage — il en est qui n'en guérissent jamais — ils croient que c'est arrivé. Chez quelques-uns, chez quelques-unes, surtout, pourquoi ne pas le dire? l'âme s'éveille précocement. Autour de la maison, un jour Zoulou, l'ami chien, crève. « Le lendemain, rapporte Michelle Le Normand, par habitude, nous cherchions Zoulou, nous l'attendions pour jouer, il nous sem-

blait qu'il allait revenir. Puis ce fut le temps des pommes et du foin que l'on foule, et nous n'y pensâmes plus. » Mais un autre jour, meurt une compagne de jeu, Gabrielle. Un oncle apporte la nouvelle : « J'écoutai cela, les lèvres serrées, la tête bouleversée. Je ne regardais plus rien dans le grand magasin. Je ne parlais plus à maman. Je n'ai dit à personne la peine que j'avais. Quand j'allai la voir, le lendemain, à la lueur des cierges, je ne la reconnus pas. Ce n'était plus Gabrielle, la petite fille que j'aimais tant, c'était une grande fille; on eût dit sa soeur aînée !... Je m'en allai furtivement, et je pleurai comme une folle en retournant chez nous... Dans mon missel, j'ai, seul souvenir de Gabrielle, une image mortuaire; dans ma mémoire, j'ai deux portraits : celui du petit chaperon rouge, si pâle, et celui de la fine enfant qui me récitait le verbe aimer, la tête sur fond de verdure et de ciel bleu. »

Mais tout ce petit monde a beaucoup grandi depuis, et sa psychologie s'est compliquée. Michelle Le Normand, se renouvelant, nous montrera-t-elle maintenant M. Toto, qui a peut-être épousé Mlle Marie, et M. Pierrot, qui est probablement conscrit, et MM. Ludovic, Jacques et Jean, et Lucette Germaine, Marie? Ou bien, conservant son vocabulaire terroir — où il conviendrait, il me semble, de sarcler un peu — écrira-t-elle des contes pour leurs enfants?

A qui possède un style sobre, capable d'éviter la pompe d'où les étymologistes ont tiré le genre pompier, le Canada français offre multiples sujets de contes héroïques, Mademoiselle...

LÉON LORRAIN

LE FORT DU LONG-SAULT

LES DONNÉES DE 1660

En 1660, les montréalais n'ont pas encore tenté d'expédition militaire au-dessus de leur île¹; mais les sauvages, les missionnaires et les truchements leur ont décrit la route de l'Outaouais. Il n'est pas même improbable que Dollard ou quelqu'un de ses compagnons, ait déjà remonté cette rivière jusqu'au Long-Sault.

Quoiqu'il en soit, les sauveurs de Montréal savent où ils vont. Tout en n'ignorant pas que les Iroquois ont choisi comme lieu de rendez-vous, la Roche-Fendue², c'est-à-dire les Cèdres, ils ont prémédité de se rendre au « passage infaillible »³.

Ils gagnent « le lac Saint-Louis. . . , détournent à droite, entrent dans la rivière qui mène aux Hurons »⁴, « arrivent le 1er jour de mai au pied du Long-Sault, au-dessus de Montréal »⁵.

Rien, dans les auteurs, ne donne à penser que le nom de Long-Sault n'ait pas désigné, dès 1660, ce qu'il désigne aujourd'hui, au moins pour le grand nombre, à savoir l'ensemble des trois tronçons de rapide qui s'étendent entre Carillon et Grenville. Au contraire, un mémoire du

¹ Dollier de Casson, p. 143.

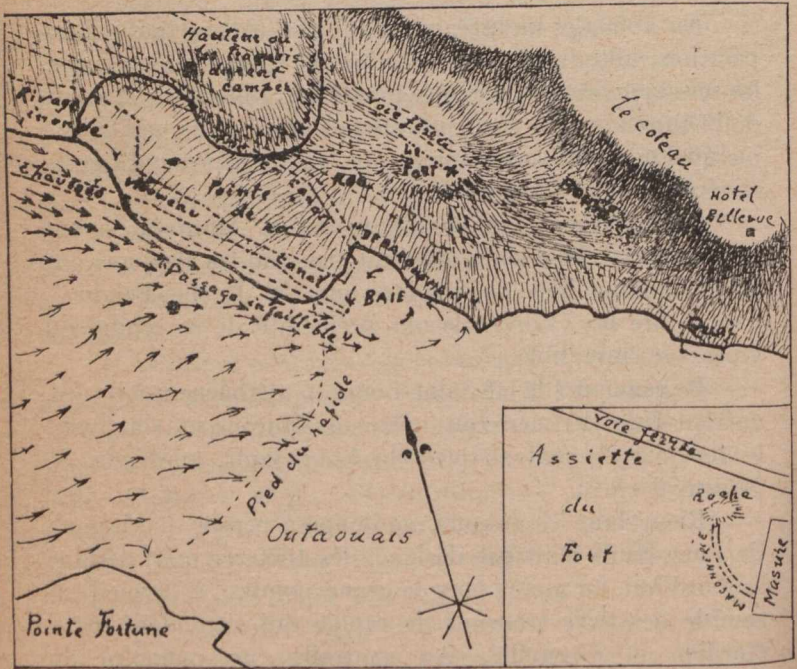
² M. Marie de l'Incarnation : Lettre du 25 juin 1660.

³ Dollier de Casson, p. 144, et *Relation de 1660*.

⁴ *Relation de 1660*.

⁵ M. Marie de l'Incarnation, *ut supra*. Dollier de Casson dit aussi : « au pied du Long-Sault, un peu au-dessus de cette île, » p. 142, et il est de toute évidence que la *Relation* se trompe en parlant de la chaudière.

Le Fort du Long Sault



Carillon - Carte actuelle combinée avec celle de 1830.
Les lignes pointillées indiquent les travaux
publiés faits jusqu'à ce jour.

chevalier de Troyes, écrit en 1686, dit que le premier rapide du Long-Sault « est à une lieue de la pointe du lac du nom des deux-montagnes » et il ajoute qu'il vit « au pied du Long-Sault les vestiges d'un vieil fortin, où dix-sept Français soutinrent... l'effort de sept cents »¹ Iroquois. Ce texte tranche la question en faveur de Carillon.

Là se trouve en effet le « passage infaillible », car le rapide n'y est pas du tout navigable du côté sud, où il consiste en d'immenses glacis pierreux, à peine couverts d'une mince nappe liquide. Au manque de profondeur s'ajoutent plusieurs séries d'affleurements, quantité de cailloux et la direction du courant qui y descend partout vers la rive nord. C'est seulement le long de celle-ci que l'eau coule sans obstacle, sur une pente uniforme, ainsi que l'indiquent les flèches sur la carte ci-jointe.

Les canots qui descendraient aujourd'hui ce rapide, longeraient de force et de près, la chaussée du nouveau canal, laquelle coïncide avec l'ancien rivage jusqu'à quatre ou cinq arpents plus haut que l'écluse d'entrée.

Le seul courant navigable suit donc aujourd'hui comme autrefois la rive nord et vient finir à la petite baie qui donne accès au nouveau comme à l'ancien canal et où le remous facilite le débarquement.

Dans ce courant impétueux, les nacelles d'écorce devaient naviguer « file à file », comme dit la « Relation », afin de ne pas se heurter les unes aux autres, et il était relativement facile de les soulager au passage de ceux qui les montaient.

A la petite baie, ils accostaient pour s'attendre. C'était le lieu du « débarquement », auprès duquel les Français se postèrent, où les ennemis « ne manquèrent pas

¹ Citation empruntée à M. l'abbé Iv. Caron : *Bulletin de la Société géographique*, volume II, No 1.

de venir »¹, et d'où l'on a pu les voir sur les rapides à un bon mille de distance.

C'est dans le voisinage de ce « passage infaillible » et de ce « débarquement » qu'il convient de chercher l'assiette du fort. Sur ce sujet, l'histoire a encore des données assez précises. Elle parle d'un « petit fort sauvage... entouré de méchants pieux... commandé par un coteau voisin »²; elle dit qu'« il fallait... aller à la pointe de l'épée, puiser de l'eau à la rivière qui était à deux cents pas du fort, dans lequel on trouva enfin, à force de fouir, un petit filet d'eau bourbeuse »³; qu'« ils trouvèrent un peu d'eau dans un trou de la palissade »⁴; qu'« ils taschent de s'y gabionner du mieux qu'ils peuvent »⁵.

Enfin, il y a des dates qui parlent : les héros arrivent dans ce fortin le « 1er mai »⁶; le combat finit « le 21 mai », d'après M. de Belmont, « le 26 ou 27 mai », d'après M. de Casson.

Or, le combat dura huit jours⁷. Les Français eurent donc au moins douze ou treize jours pour se « gabionner ». Ils en auraient même eu dix-huit ou dix-neuf, s'il fallait s'en tenir aux dates de M. de Casson.

On trouve dans ces textes, six indications précieuses : 1° le fort était de pieux fichés en terre; 2° il s'élevait sur une butte où, même dans le mois de mai, lorsque le sol est encore imprégné de neige fondue, il n'y avait presque pas d'eau; 3° il était dominé par un coteau voisin; 4° il

¹ Dollier de Casson, p. 145.

² Dollier de Casson, p. 144.

³ *Relation de 1660.*

⁴ M. Marie de l'Incarnation : Lettre du 25 juin 1660.

⁵ *Relation de 1660.*

⁶ M. Marie de l'Incarnation : *ut supra.*

⁷ Dollier de Casson, p. 142 et 148. Voir la note de J. V. au bas de la page 142.

se trouvait à deux cents pas de la rivière; 5° l'eau potable la plus proche du fort était celle de la rivière; 6° on a dû y déplacer de la terre et des pierres.

Le coteau en question est évidemment celui qui porte en haut de son talus méridional l'Hôtel Bellevue et longe, à l'est, tout le village.

Le fort n'a pu se trouver entre l'Hôtel Bellevue et la rivière : la distance est trop courte. Il n'était pas non plus à l'est où coule un ruisseau qui lui eut fourni le breuvage en abondance. Il était donc à l'ouest du coteau; mais assez loin. Ceci ressort du fait que, pendant sept jours, l'hostilité iroquoise s'évertua sans succès: on ne tua pas un seul assiégé. Pourquoi, sinon parce que du sommet de cette hauteur « voisine », on ne voyait pas dans le fort? Il en était trop loin.

Il s'agit maintenant de trouver une butte à l'ouest du coteau et à deux cents pas du rivage. La direction de celui-ci entre le coteau et le canal, forme un angle obtus. Tirons, à deux cents pas de l'eau, deux parallèles aux côtés de cet angle : si le Huron Louis, comme tous ceux de sa race, avait l'œil juste, le fort était sur l'une de ces lignes (pointées sur la carte) ou à leur intersection.

Or, il est à remarquer que le fort, si on le place dans le voisinage de l'intersection, se trouve à peu près aussi loin du coteau, que du rivage et du ruisseau aujourd'hui drainé et que j'ai trouvé sur une carte faite en 1830.

L'ASSIETTE DU FORT

La thèse qui précède était écrite, il n'y manquait que le témoignage du chevalier de Troyes, lorsque, le 19 juillet 1910, je retournai à Carillon.

Dans l'unique visite que j'y avais faite en 1908, je n'avais étudié que la topographie générale de l'endroit et la direction des courants. Depuis, je m'étais procuré une carte de Carillon tel qu'il est maintenant. Cette carte m'avait servi, avec les données de 1660, à faire le travail qui précède. Le tracé ci-joint la combine avec celle de 1830 sur laquelle on voit le cours du ruisseau et la partie de l'ancien rivage que l'eau du nouveau canal a recouverte. Les lignes pointillées y figurent les principaux travaux publics exécutés jusqu'à ce jour.

J'allais donc voir à quel point des parallèles tirées sur ma carte à deux cents pas (soit cinq cents pieds) du rivage, je trouverais l'assiette du fort.

En arrivant à Carillon, je prends la rue qui va de la grève au petit chemin de fer et coupe le village à peu près par la moitié. Presque aussitôt, je remarque à ma grande satisfaction, tout au bout de la route que je suis et près de la voie ferrée, une petite côte couronnée d'un plateau.

Je monte et me trouve sur le point le plus élevé du village. Aussitôt, je me dis, frappé par l'évidence : « Quant à ne pas mettre le fort sur le sommet du coteau, c'est bien ici que je l'aurais placé ».

De ce plateau, on voit le terrain descendre en pente douce, au sud vers la rivière, à l'est vers le pied du coteau qui y court depuis la côte jusque derrière le village, et à l'ouest vers l'ancien canal. Au nord-ouest, il s'éloigne à peu près de niveau jusqu'à la petite vallée du ruisseau, au-delà duquel il remonte vers une hauteur où vraisemblablement, les Iroquois « commencèrent à dresser une palissade vis-à-vis celle de nos gens »¹.

¹ M. Marie de l'Incarnation : Lettre du 25 juin 1660.

Ce plateau est coupé par une tranchée dans laquelle passe la voie ferrée, et c'est le long de celle-ci, du côté sud-ouest, qu'a dû se trouver le fortin. Cette partie du plateau doit être dénudée depuis un siècle, puisque la carte de 1830 y indique déjà une construction. Elle l'est peut-être depuis le combat de Dollard, et j'incline à croire que l'érosion en a abaissé le talus méridional d'au moins une couple de pieds. Ce talus, les cartes de 1829 et de 1830 le mettent en haut relief, et le fort a bien pu y être adossé comme à une protection.

Mais qu'on le place ici ou cinquante pieds plus au nord-ouest, le long de la parallèle au rivage de la baie, sa position cadre également bien et à la lettre, avec toutes les données de 1660.

En effet, il se trouve toujours à la distance légèrement élastique de deux cents pas du rivage; toujours « dominé par un coteau voisin » qui est assez loin tout de même, pour que, de son sommet, on n'ait pu tirer à feu plongeant dans l'enceinte; toujours sur une terre assez profonde pour y ficher des palis, et assez sèche pour qu'« à force de fouir », on n'y ait trouvé qu'« un petit filet d'eau bourbeuse ». Vraiment, on ne le placerait en bas de cette pointe du plateau que pour le plaisir de faire un contresens ou d'en remonter aux contemporains des faits.

Il est vrai que le ruisseau semble, d'après la carte, être aussi près de ce site que la rivière; mais en y allant puiser les Français se seraient trop approchés de leurs ennemis.

Enfin, tout vis-à-vis, se trouve la sortie du « passage infaillible », le remous favorable au « débarquement » et la pointe avancée d'où l'on a pu voir de loin les Iroquois venir sur les rapides.

En somme, les récits de 1660, désignent comme site du fort, un endroit restreint, qu'ils définissent directement

et indirectement, par un ensemble de traits. Cet endroit, le voici trouvé. Les restes de palissade ou autres vertiges qui en seraient trop loin, devraient être considérés comme étrangers au combat de Dollard, sous peine de faire mentir quelque texte.

On a déjà découvert dans le sol, autour du Long-Sault, des « bottes » de palis. A Carillon même « sur le site de la maison de M. Bell, on a trouvé des restes de palissades; mais... trop près de la rivière »¹.

En bas des rapides autres que le Long-Sault et aux embouchures de plusieurs tributaires de l'Outaouais, il a dû y avoir jadis de semblables fortins construits, les uns par les sauvages, les autres par les « traiteurs ». Les Algonquins de la Petite Nation ont probablement élevé ceux de Greece Point et de Carillon, soit par crainte des Iroquois, soit pour en imposer aux tribus des Grands Lacs, auxquelles ils faisaient payer des droits de péage, lorsqu'elles descendaient pour la traite.

Quoi qu'il en soit, l'assiette du fortin de Dollard est d'une terre trop sèche pour que des « bottes » de palis s'y soient conservées pendant deux siècles et demi. On y pourrait trouver des traces de charbon, si les sauvages, constructeurs du fort, en ont coupé le bois selon leur ancienne méthode, au moyen du feu; mais il est plutôt probable qu'en 1659, date de la construction, ils étaient déjà munis de haches européennes. Il n'y peut guère rester qu'une partie de la provision de roches et de pierraille, faite par les Français pour la défense du fort.

De cette provision, les anciens textes ne parlent pas; mais elle s'imposait : sans elle, les assiégés n'auraient pu,

¹ P. Rousseau, p.s.s. : *Histoire de Paul de Chomedey*, p. 150.

comme ils l'ont fait, empêcher pendant sept jours, les assaillants de couper les pieux ou de les escalader.

D'ailleurs, les forts sauvages de cette époque sont tous bâtis dans le style iroquois, car les Algonquins ont appris des Cinq-Nations l'art de se fortifier. Ils ne sont pas flanqués de bastions et les assiégés ne peuvent atteindre que d'en haut les agresseurs qui en approchent trop les murs. Voilà pourquoi on en munit intérieurement l'enceinte d'une galerie ouverte, élevée, portant sur « de grosses fourchettes de bois fichées en terre » et qu'on charge « de pierres pour se défendre de l'escalade, et d'eau pour éteindre le feu »¹.

Sans cette galerie à projectiles, impossible de repousser une tentative d'escalade. Si le fort du Long-Sault n'en avait pas déjà, il fallait lui en faire une et la munitionner. Les héros eurent au moins douze ou treize jours pour accomplir ce travail et s'y occupèrent si bien, qu'à l'arrivée des Iroquois ils n'avaient pas encore eu le temps de commencer la contre-palissade qu'ils projetaient de faire².

Or, en 1910, j'ai remarqué sur la partie ouest du site, qui fut le principal théâtre de l'attaque, une surabondance de pierres calibrées pour être lancées en bas d'un mur. Cependant, la plupart des projectiles restés sur le champ de bataille et surtout les plus gros, ont dû servir à combler le tombeau des Iroquois morts pendant le siège et à construire les fondements des maisons voisines.

Tous les arguments qui précèdent s'entr'aident. Aucun d'eux, pris isolément, ne serait décisif; mais le solide faisceau qu'ils forment, détermine le seul endroit qui cadre avec toutes les données de 1660, sans en excepter une.

¹ Lafitau : *Moeurs des Sauvages*, V, II, p. 416.

² M. Marie de l'Incarnation : Lettre du 25 juin 1660.

UNE MAÇONNERIE

Le 19 juillet 1910, j'avais montré à M. l'abbé Brophy, rencontré par hasard à Carillon, le site que je viens de définir. Après mon départ, il en parle à sa vénérable mère et finit par réveiller chez elle des réminiscences vraiment intéressantes. Elle se rappelle avoir vu là, dans sa jeunesse, une espèce de mur circulaire, haut d'un pied environ et qu'on appelait le *vieux four à chaux*. Elle s'y rend le 29 du même mois, en compagnie de M. son fils, qui sonde le terrain d'après ses indications et trouve en effet le reste de cette construction, à peine recouvert d'une mince couche de terre, et, comme il l'écrit au *Devoir* le 9 août suivant, « à côté même de l'endroit désigné par M. Guindon. » C'est évidemment dans cette maçonnerie qu'il a cru voir *des restes* du fortin où tombèrent les sauveurs de Montréal.

Étant retourné à Carillon vers la mi-octobre, je vis distinctivement ce mur souterrain dessiné par la couleur spéciale de l'herbe, et, en le suivant des yeux, j'en vis même les pierres affleurer le sol tout près d'une mesure qui semblait en recouvrir près de la moitié.

Détail à noter, ce bout de maçonnerie alors observable, allait frapper une grosse pierre un peu sortie du sol et qui complétait le cercle en y faisant une échancrure. L'arc observé m'a paru très régulier, épais d'une quinzaine de pouces, long de dix à douze pieds et d'à peu près huit pieds de rayon.

Quelle est cette ruine? Est-elle un reste de four à chaux?

— Non : c'est en terre ou en brique qu'on fait le mur d'un tel four. Quant au calcaire à cuire, on ne le dispose pas ainsi.

Serait-ce le fondement d'une redoute ou d'un magasin à fourrures ?

— Pas davantage : le mur est trop mince et la grosse pierre qu'il frappe ne lui donne pas l'apparence d'avoir jamais beaucoup dépassé la surface du sol.

S'il est en pierre sèche, comme je le crois, il serait plutôt l'œuvre des Iroquois victorieux et le tombeau de leurs guerriers tués pendant le siège. Ces morts étaient si nombreux et si loin de leur pays que, dans l'impossibilité de les emporter, on a dû les enterrer sur place. C'était là un devoir sacré : « La privation de sépulture est chez les Américains, dit Lafitau, une tache infamante et une cruelle punition »¹.

On a cependant vu des Iroquois laisser leurs morts sur le champ de bataille; mais rarement et malgré eux. Celui de leurs orateurs qui disait devant M. de Montmagny : « J'ai passé près du lieu où les Algonquins nous ont massacrés ce printemps... ; j'ai passé vite; je ne voulais pas voir le sang des miens, ni leurs dépouilles encore là gisantes sur la terre »², faisait par là même entendre assez clairement que, cette fois, les siens, vaincus, avaient dû fuir et appliquer le principe que Tiotsæton lui-même met dans la bouche de ses ancêtres défunts : « Un vivant vaut mieux que plusieurs morts ». Or, tel n'était pas le cas à Carillon, où ils restèrent maîtres absolus du champ de bataille.

Mais ce mur souterrain ressemble-t-il aux tombeaux iroquois ?

— Il en a au moins la forme.

¹ *Moeurs des Sauvages* : T. II, p. 420.

² M. Marie de l'Incarnation : Lettre du 4 septembre 1645.

Les fosses individuelles étaient chez les Hurons¹ et chez les Iroquois, « de petites loges creusées en rond comme des puits », tapissées « de tous côtés avec des écorces », et plafonnées « presque au niveau du sol, avec des écorces semblables et des pieux »².

Telles étaient aussi les fosses communes que l'on creusait à la fête décennale des morts. Celle qu'a vue le P. de Brébœuf, avait « environ dix pieds de profondeur et cinq brasses de diamètre »³. Elle était ronde aussi puisqu'il est question de son diamètre. On plantait « des piliers de bois tout à l'entour », et cela « de peur des chiens et des bêtes sauvages »⁴.

La voûte qui fermait la fosse, on la comblait « de terre et de pierres à une certaine hauteur »⁵. Nulle part on ne parle de maçonnerie.

Je ne vois cependant pas d'empêchement à ce que les Iroquois aient changé de manière au Long-Sault. Je pense, au contraire, que ce changement est le fruit de la réflexion. En effet, à leurs villages toujours placés dans les terrains les plus fertiles et les moins rocheux, à cause des vastes cultures de maïs dont on les entourait, il fallait aller loin chercher les matériaux à lambrisser les fosses, et cela suffisait à faire préférer aux pierres, des écorces moins lourdes à transporter. Cette protection imparfaite des tombeaux, rendait nécessaire l'addition d'une palissade comme on l'a vu plus haut; puis on y avait l'œil.

Mais au Long-Sault, lieu isolé, lieu de passage, lieu d'arrêt pour les Algonquins et les coureurs de bois, les sèches

¹ Les Hurons et les Iroquois sont de même race.

² Lafitau : *Mœurs des Sauvages* : T. II, p. 416.

³ *Relation de 1636*.

⁴ Sagard : *Voyage au pays des Hurons*, pp. 293 et 287.

⁵ Lafitau : *Mœurs des Sauvages* : T. II, p. 416.

palissades auraient pu être arrachées pour en faire du feu, les fauves auraient pu déchirer les écorces, la surveillance était impossible et l'on avait d'ailleurs sous la main des pierres en abondance.

Je n'apprendrai rien à mes lecteurs en affirmant que les Iroquois savaient beaucoup mieux s'épargner du travail que s'en donner. Or cette maçonnerie les dispensait de faire une palissade protectrice; toute la pierre en était rendue sur place; elle rendait le tombeau inviolable, plus facile à retrouver, *même après deux cent cinquante ans*. Enfin les combattants devaient être fatigués. Ajoutons à ces raisons, la présence de cette ruine sur le champ de bataille; sa position sur le penchant de la hauteur, au lieu d'être franchement dessus comme une construction ordinaire; la vraisemblable impossibilité d'en expliquer autrement la nature; et l'on admettra que, jusqu'à évidence contraire, il est permis d'y voir la sépulture en question.

Pour creuser la fosse, les vainqueurs avaient au moins les pics et les bêches des Français partis pour le « passage infailible », avec l'intention évidente de s'y fortifier et donc munis de l'outillage nécessaire.

Mais, dans ce tombeau, y a-t-il encore des ossements?
— Oui, très probablement.

« Lorsque la mort a été violente, dit le P. Bressani, le cadavre est brûlé ou enseveli aussitôt. »¹ Dans le cas présent, si, comme l'a dit un Iroquois à M. de Belmont, le tiers de l'armée victorieuse resta sur le champ de bataille, il y avait intérêt à brûler les cadavres, afin d'avoir à creuser une fosse moins grande. Au reste, le bois ne manquait pas pour construire le bûcher; les haches non plus, n'y eut-il eu que celles des Français.

¹ Rouvier : *Au Pays des Hurons*, p. 194.

Quoi qu'il en soit, il n'était guère possible de les consumer entièrement : il a fallu enterrer au moins leurs restes, auxquels on a joint peut-être, selon la coutume, quelques tomahawks et d'autres ustensiles. On peut se demander enfin si les parents des victimes ne seraient pas venus plus tard chercher leurs ossements pour la grande fête des morts ?

— Bressani répond à cette question, lorsqu'il dit de ceux qui meurent gelés ou de mort violente : « On n'exhume jamais... ni les uns, ni les autres, même à la fête des morts. Les sauvages croient follement que les âmes des infortunés qui sont morts malheureusement à la guerre ou dans les eaux, etc., n'ont pas, dans l'autre vie, de commerce avec les premiers »¹, c'est-à-dire avec ceux qui meurent de mort naturelle.

Pour le moment, je n'en puis dire davantage sur cette construction mystérieuse, si ce n'est qu'on a détruit la mesure qui la recouvrait en partie. L'a-t-on respectée ? — Je ne sais ; mais on a remué le sol qui la recouvrait puisqu'il n'y reste pas un brin d'herbe et qu'il semble remplacé par de la terre de fond, dépourvue d'humus.

HONNEUR AUX BRAVES

En 1909, je terminai une élogie encore inédite sur les braves tombés au Long-Sault, par les vers suivants :

Montréal ! qu'as-tu fait pour sauver la mémoire
De tes sauveurs ? Au champ qui les a vus mourir,
Pousse l'herbe d'oubli, sans fleurs de souvenir !
Oui ! l'œil y cherche en vain le monument, la pierre,
Rappelant que l'endroit est une sainte terre :
Ils gisent, oubliés, dans le sol ténébreux.
L'éternel firmament laisse tomber sur eux,

¹ Rouvier : *Au Pays des Hurons*, p. 194.

La pluie et le serein, ces larmes de l'espace;
Mais rien ne dit leurs noms à l'étranger qui passe,
Et la voix de ces morts si grands et sans tombeaux,
Semble mêler sa plainte au murmure des eaux.

Je n'étais pas seul à gémir de cet oubli. Des patriotes éclairés et pratiques, allaient sonner avec succès le réveil du souvenir. Grâce à eux, la pierre et le bronze se préparent à parler aux passants des braves du Long-Sault.

Mais c'est le 24 mai dernier seulement, que la poussière de Dollard a tressailli sur place au cri de l'admiration et de la reconnaissance populaires. Quelques-uns de ceux qui avaient présidé au mouvement de 1910, continuaient ce jour là, sur le champ même du combat, leur œuvre de réparation, faisaient applaudir les héros par la foule et semblaient vouloir consoler leurs mânes si longtemps délaissés, en prenant, dans l'intérêt de leur gloire, des initiatives nouvelles.

A. GUINDON, p. s. s.

L'Action française

publiera en juillet un article sur

Nos forces nationales — LA PAROISSE,
par le R. P. LAMARCHE, O. P.

et des vers de

Mlle Blanche LAMONTAGNE.

En Nouvelle Angleterre

LA FÉDÉRATION CATHOLIQUE FRANCO-AMÉRICAINE

Il existait, chez certaines peuplades de l'antiquité, une curieuse coutume. Croyant parfois que le ciel était pour s'écraser, hommes, femmes et enfants se tassaient les uns contre les autres. Et de leurs boucliers tendus au-dessus des têtes, les guerriers de la tribu formaient une géante cuirasse destinée à protéger tout le monde au moment de l'écrasement de la voûte céleste.

Il a coulé bien de l'eau sous les ponts depuis ces temps préhistoriques, et l'on ne croit plus guère à la chute de la calotte des cieux. Par contre, on reconnaît toujours le besoin de l'association et de l'union contre un danger commun.

Et si l'on étudie l'histoire des Canadiens français depuis un demi-siècle, il semble qu'ils aient compris, mieux qu'à aucune autre époque de leur existence nationale, la force du groupement et le besoin de se sentir davantage les coudes. C'est qu'il fallait lutter non plus le mousquet au poing et le sabre au côté, mais en se servant des armes de la science, du vote, de la plume, de la parole. Pour les conquêtes pacifiques qu'ils avaient à réaliser sur tous les terrains de l'activité sociale, les Canadiens français organisèrent, à côté d'autres et multiples œuvres destinées à assurer leur survie comme groupe ethnique, des sociétés de protection mutuelle, clubs politiques, cercles littéraires, groupes sociaux et économiques de tout genre. Bientôt,

plusieurs de ces unités éparses se constituèrent en collectivités, et c'est ainsi que l'on vit surgir, non seulement dans la province de Québec, mais en Ontario, au Manitoba, en Alberta, en Saskatchewan et jusqu'aux États-Unis, ces grands corps fédératifs qui forment l'un des plus solides états de l'armature nationale.

L'*Action française* a déjà publié des monographies de quelques-unes de ces fédérations : l'*Association d'Éducation du Manitoba*, l'*Association catholique des Franco-canadiens de la Saskatchewan*. Cette fois, c'est la *Fédération catholique franco-américaine* qu'elle désire présenter à ses lecteurs. Preuve qu'en ce foyer d'activité patriotique et combative constitué par le groupe de l'*Action française*, on s'intéresse toujours au rameau transplanté en terre américaine après avoir été détaché du vieux tronc québécois.

Un mot d'abord des origines de la *Fédération catholique franco-américaine*. Sans prétendre qu'elle remonte au déluge, on peut admettre que l'idée n'en est pas nouvelle. Dans son livre, *La France aux colonies*, Rameau affirme sa foi en la nécessité d'un « lien général entre tous les groupes français de l'Amérique et de leur conservation par un appui mutuel ». En 1874, 1880 et 1884, les chefs autorisés de notre élément élevaient la voix en faveur du groupement de nos forces. En 1886, le projet faillit aboutir. De fait, la fédération fut créée au cours d'un congrès des Canadiens français, tenu à Rutland, dans le Vermont. Le major Mallet, le docteur Martel, le docteur Larue, Benjamin Lenthier, Pierre Primeau, l'abbé Chagnon en étaient tout ravis et mettaient leurs espoirs dans la nouvelle fondation. Ce fut le premier essai de fédération. Inutile d'ajouter qu'il n'eut pas de suites.

La seconde tentative remonte à 1909. La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal venait de célébrer le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation et, à cette occasion, elle avait jeté les bases d'une fédération des sociétés catholiques acadiennes et canadiennes-françaises du Canada et des États-Unis. Dans le conseil de cette fédération, M. Cyrille Delâge représentait les Canadiens français du Québec, le docteur Landry les Acadiens et le docteur A. A. E. Brien, de Manchester, les Franco-américains. Chacun avait reçu mission de réunir les sociétés de sa province ou district, afin de les organiser et de les affilier en bloc à la fédération nouvellement formée. Le 9 mars 1910, le docteur Brien convoquait une réunion à cette fin, au bureau de l'Association Canado-Américaine, dont il était et est encore le président. Une douzaine des principales sociétés avaient répondu à la lettre de convocation du docteur Brien. On ébaucha un projet qui n'eut pas de résultats, des difficultés sérieuses ayant surgi à cette époque au sein de l'un des principaux éléments composant la fédération.

Et nous voilà arrivés à la troisième tentative, avec l'espoir que cette fois, point ne sera besoin d'écrire l'histoire de la quatrième. C'était à Worcester, au mois de septembre 1915, lors du congrès de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. Les délégués venaient de discuter l'affiliation de leur société à la Fédération américaine des sociétés catholiques, laquelle, cela se conçoit, est de langue anglaise. Les délégués ne paraissant pas très enthousiastes du projet, il fut décidé que le « Bureau général prendrait l'initiative de la formation d'un conseil fédéré, comprenant des représentants de toutes les sociétés catholiques fédératives de langue française, pour travailler de concert avec les autres sociétés catholiques de langue anglaise à la défense de nos revendica-

tions catholiques en ce pays. » Agissant sur les instructions du congrès de Worcester, les directeurs de l'Union convoquèrent une réunion à Woonsocket, le 25 septembre 1916, au bureau-chef de la société. Cinq sociétés donnèrent immédiatement leur adhésion au projet : c'étaient l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, l'Association Canado-Américaine, la Brigade des Volontaires, les Forestiers franco-américains et les Chevaliers de Jacques Cartier, soit un effectif de 65,000 membres. Pour la troisième fois, la Fédération ressuscitait. Comme le phénix de la fable, elle semblait renaître de ses cendres. Ayant été mêlé au mouvement depuis 1909, le docteur Brien était tout désigné pour remplir les fonctions de président du bureau provisoire. Au cours de l'année 1917, ce bureau compléta le travail préparatoire, de sorte qu'au commencement de 1918, la Fédération se sentait prête à exercer ses forces dans un congrès.

Ce premier congrès fut tenu à Fitchburg les 4 et 5 février 1918. Pauvre en pompeuses et stériles manifestations extérieures, il fut fécond en résultats pratiques. En hommes sérieux qui savent ce qu'ils veulent et où ils vont, les trente-cinq délégués présents, au nombre desquels se trouvaient une douzaine de membres du clergé, décidèrent que la nouvelle fondation porterait le nom de Fédération catholique franco-américaine. Puis ils lui assignèrent un but, celui

a) de promouvoir les intérêts catholiques, sociaux et économiques des Franco-Américains;

b) de cimenter les liens de fraternité si nécessaires entre les sociétés de langue française aux États-Unis;

c) de préparer des relations sympathiques avec les autres sociétés, afin de rendre plus efficaces nos efforts communs pour la protection et l'avancement des intérêts

catholiques en ce pays et la diffusion des œuvres de piété, d'éducation et de charité;

d) d'étudier les questions sociales afin de diriger les Franco-Américains dans la bonne voie, et de leur enseigner les devoirs qu'ils ont à remplir envers l'autorité civile et religieuse, la patrie américaine et leur foyer;

e) de répandre la bonne littérature, surtout les journaux de langue française franchement catholiques et de travailler, à la diffusion des principes chrétiens dans toutes les sphères de la société, la politique, le commerce, les relations sociales. »

Arme de défense et de propagande, tel est le caractère général de la Fédération. Deux des commissions qui font partie de son rouage administratif illustrent bien de quelle façon elle entend répondre à sa mission. « La commission d'urgence, lisons-nous à l'article 39 des statuts, doit toujours se tenir prête à répondre au moindre appel du président de la Fédération. Elle peut être appelée à se rendre dans les chambres d'assemblée et les conseils municipaux, auprès des représentants du peuple et des tenants du pouvoir civil ou religieux, afin de faire entendre la voix de la Fédération. » Quant à la commission des lois, elle « étudie à la lumière des enseignements constitutionnels, des traditions et de l'histoire, les mesures législatives pouvant affecter, dans un sens ou dans l'autre, les intérêts catholiques, sociaux et économiques des Franco-américains. Elle dresse les pétitions, protestations ou tous actes légaux relatifs aux travaux de la Fédération. »

Survienne une question comme celle soulevée récemment par la proclamation du gouverneur du Connecticut. Le président de la Fédération convoque aussitôt la commission des lois, pour qu'elle étudie le décret gouvernemental. Et si elle constate que celui-ci vient à l'encontre, disons,

du « bill of rights, » lequel est à la base de toute constitution américaine, c'est au tour de la commission d'urgence d'aller exposer devant l'autorité propre les raisons qu'ont les nôtres de se croire lésés. Dans d'autres cas, quand il importe d'agir promptement, soit pour parer à un danger ou éviter un plus grand mal, c'est encore la commission d'urgence que le président appelle à la rescousse.

Par la Fédération, on espère grouper les énergies éparées pour les faire concourir à l'œuvre commune, les avoir sous la main lorsqu'il s'agit de porter un coup, appuyer une revendication ou formuler une protestation. Dans les questions politiques, la Fédération entend se placer toujours au seul point de vue des intérêts supérieurs de la religion, de la patrie américaine et de la race.

Le moment n'est pas encore arrivé de porter un jugement sur la Fédération. Il n'y a pas assez longtemps qu'elle existe. On la jugera à ses œuvres. Mais il n'y aura probablement pas à attendre bien des années pour cela, car au moment même où paraîtront ces lignes, la première œuvre qu'elle a entreprise, celle de prélever une bourse de cinquante mille dollars au bénéfice du collège l'Assomption, de Worcester, sera sur le point d'être complétée.

La Fédération estime en effet qu'il importe de donner une nouvelle impulsion à l'œuvre de l'instruction secondaire et supérieure parmi les Franco-Américains. Elle l'avouait en toutes lettres dans les résolutions adoptées lors de son premier congrès :

« Le congrès proteste de son indéfectible attachement à la langue française, *disaient ces résolutions*, et il réaffirme le respect qu'il professe à l'endroit de l'anglais, langue officielle de notre pays; comme conséquence de ceci, il estime que l'instruction bilingue pour les petits Franco-américains est un fait nécessaire et qui s'impose, mais il est aussi d'opinion que les parents doivent

s'efforcer de donner à leurs enfants une instruction supérieure, et il est prêt à supporter tous les sacrifices, afin de promouvoir la cause de l'éducation parmi les Franco-américains. »

Ce n'étaient là que des paroles.

Les actes devaient immédiatement les confirmer.

Dès que l'on eût exposé les besoins du premier collègue franco-américain de Worcester, cette institution d'enseignement secondaire sur laquelle les nôtres fondent de si belles espérances, la Fédération décida sur le champ de lui venir en aide au moyen d'une bourse de cinquante mille piastres. Et elle n'avait pas un sou vaillant au moment où elle prenait cette décision.

Geste bien franco-américain que celui-là !

Mais la résolution était à peine adoptée qu'un délégué était déjà debout :

« Puisque, dit-il, nous voulons prélever \$50,000, je propose que nous commençons tout de suite les premiers à mettre la main dans nos poches. Pour ma part, j'offre \$100 pour le collègue l'Assomption. »

Un deuxième délégué se lève et souscrit un pareil montant. Un troisième, un quatrième, un cinquième l'imitent. Si bien que dans l'espace de vingt minutes, la somme de \$2,880 était assurée.

L'oeuvre une fois lancée, il fallait lui faire faire boulevards de neige. Et ce furent les journalistes franco-américains, ayant à leur tête un de leurs membres les plus marquants, M. Joseph Lussier, éditeur de *la Justice*, de Holyoke, qui se chargèrent de ce travail. Grâce aux articles de la presse française des États-Unis, grâce surtout aux démarches de M. Lussier, qui parcourut la Nouvelle-Angleterre de l'est à l'ouest et du sud au nord, grâce enfin au dévouement des comités organisés dans tous les centres, le mouvement reçut la plus large publicité possible. Et s'il ne donne

pas les résultats attendus, ça ne sera pas faute de préparation.

La Fédération ne se contente donc pas de vivre, elle agit, estimant sans doute, suivant la forte expression de Charles Dumas, un poète que la guerre enlevait il y a quelques mois à peine aux lettres françaises, que

« ...c'est être vainqueur que d'avoir combattu. »

Sous la direction du docteur Brien, un chef prudent et expérimenté dont la parole impose le respect, qui connaît parfaitement la mentalité franco-américaine et s'en est imprégné par plus d'un quart de siècle dépensé au service de sa race, entourée de conseillers patriotes et avertis comme les Favreau, les Bernier, les Vézina, les Quessy, la Fédération possède bien des chances de survie.

Quant aux motifs d'exercer son activité, ils ne lui manqueront pas, si l'on en juge par les luttes qui s'annoncent.

Adolphe ROBERT.

Manchester, (N. H.)

PAMPHILE LEMAY

L'Action française s'incline sur la tombe du bon poète Pamphile LeMay, qui servit noblement sa race, et recommande son âme aux prières de ses lecteurs.

Elle s'efforcera, dans un prochain numéro, de rendre à son œuvre et à sa mémoire l'hommage qu'elles méritent.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

A propos de biscuits

Ma dernière note sur les biscuits m'a valu d'un lecteur ami une assez longue épître. Votre correspondant de Québec a raison, dit-il, de blâmer les Canadiens français qui préfèrent des biscuits torontonien à des biscuits québécois; il a raison... si vraiment les biscuits fabriqués par les nôtres se présentent comme des biscuits de chez nous. Or, la plupart du temps, il n'en est pas ainsi. Plusieurs maisons canadiennes-françaises font affaires sous un nom anglais, et presque toutes mettent sur le marché des produits baptisés à l'anglaise.

Dans ce cas-là — c'est toujours mon ami qui parle — je préfère, moi, les biscuits ontariens, les biscuits naturellement anglais à ceux qui le sont artificiellement. Les premiers, du moins, n'ont pas peur de leur origine, ils l'affichent crânement; les seconds semblent en avoir honte, ils se *camouflent*. Tant pis alors pour ceux-ci ! Tant pis surtout pour leurs fabricants ! S'ils viennent solliciter mon encouragement, surtout au nom de la solidarité nationale, je leur répondrai : Commencez donc par la respecter vous-mêmes, cette solidarité. Ne voyez-vous pas quelle brèche vous lui faites en anglicisant ainsi votre commerce ? Vous êtes ses plus dangereux ennemis. Changez d'abord votre livrée, messieurs; reprenez l'humble habit de vos ancêtres, servez-vous de leurs bons vieux mots, simples et clairs. Et alors nous vous encouragerons !

Situation intolérable

Ces remarques, certes, ne sont pas à dédaigner. Évidemment, ici comme en toute chose, il faut faire la part des circonstances, la part surtout, chez plusieurs, de l'irréflexion et de la négligence. Mais il n'en reste pas moins vrai — quelque soit le degré de culpabilité d'un tel ou d'un tel — que l'état de choses dénoncé existe, et qu'il ne devrait pas exister. Il est intolérable que nous démarquions ainsi notre commerce, que nous nous fassions les agents actifs de l'anglicisation des nôtres, que nous contribuions à créer la fausse légende de l'anglais, langue des affaires nécessaire et unique au Canada.

Les fabricants de biscuits sont-ils plus coupables que d'autres ? Si l'on compare les actes en soi, je ne le crois pas ; si on en examine les conséquences, peut-être que oui. Les biscuits en effet pénètrent partout. On en rencontre sur chaque table de famille. Qu'ils portent des noms anglais : *Honey Tart, Tit Bits, Ginger nuts...*, qu'on les répète souvent devant les enfants, ils s'incrusteront dans leurs mémoires, ils s'y confondront avec des mots français, ils leur formeront un langage composite et baroque, à l'image duquel se mouleront peu à peu leurs cerveaux. « La langue d'un peuple, a écrit Faguet, c'est le tour même de son intelligence ; » la langue aussi d'un individu.

Une réunion pratique Pour être franc, je dois dire qu'une saine réaction commence à se produire. Elle a même donné déjà d'excellents fruits. *L'Action française* veut aider ce bon mouvement. Les circonstances l'ont jusqu'ici empêchée de mettre à exécution un projet qu'elle caressait depuis longtemps. Elle va profiter de l'occasion qui se présente pour le reprendre. Nous convoquons donc tous les fabricants canadiens-français de biscuits et de bonbons à se réunir dans nos bureaux (Immeuble de la *Sauvegarde*, angle des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, chambre 32) le lundi, 8 juillet, à 4 h. de l'après-midi.

Le but de cette réunion est de rechercher quels noms français pourraient remplacer les noms anglais sur les bonbons et les biscuits et de déterminer une action commune. Pour que cette substitution en effet puisse réussir, il est nécessaire que le choix des noms ne soit pas laissé à l'arbitraire d'un simple particulier, mais qu'un groupe s'entende afin d'adopter le même mot pour le même produit. Quelques fabricants nous ont déjà promis d'être présents. Nous espérons que plusieurs autres se joindront à eux.

Débat au sénat Il est un peu tard pour analyser le débat relatif à l'usage de la langue française sur les chemins de fer, soulevé au sénat, les 22 et 25 avril dernier. Presque tous les journaux quotidiens l'ont d'ailleurs commenté. Nous nous contenterons donc de le noter pour mémoire et de signaler la mentalité qu'il a révélée. Une fois de plus le prétendu *fair play* britannique s'est montré sous son vrai jour. La majorité en effet s'est obstinément accrochée à la lettre de la loi afin d'en mieux étouffer l'esprit. Qu'entend-on en disant que deux langues sont officielles dans le pays ? Qu'on

peut employer l'une ou l'autre et n'éprouver aucun ennui. Or cela exige nécessairement des fonctionnaires bilingues. Des unilingues n'y sont pas à leur place, y en eût-il de l'une et l'autre langue. Prenons le cas d'un voyageur, pressé, ne parlant que le français et désireux d'obtenir un renseignement. A moins que les employés ne portent, suspendue au cou, une pancarte avec l'inscription : *Ici on parle français*, il risque fort de s'adresser à quelqu'un qui ne sait que l'anglais et de ne pouvoir obtenir à temps le renseignement désiré. Or c'est ce système d'unilingues — sans pancartes — que la majorité du sénat, guidée par les deux représentants officiels du gouvernement, a adopté.

Reconnaissons aux maîtres actuels de notre pays une certaine logique dans leur conduite. Ils détestent le bilinguisme. S'ils ne peuvent en effacer le principe de nos lois, ils ne manquent aucune occasion d'en diminuer les effets, de les annihiler pratiquement. J'ai déjà commencé, dans une chronique précédente, la constitution d'un dossier à ce sujet. Versons-y aujourd'hui deux nouvelles pièces.

Le bilinguisme gouvernemental

A Ottawa, comme en d'autres villes bilingues, plusieurs édifices du gouvernement ne portent que des affiches anglaises, celle-ci par exemple, rue Sussex : *Custom House. — Entrance to Express Departm.* Quelques personnes ne connaissant que le français — une des langues officielles du pays — et à qui il eût été utile de savoir que l'édifice de la douane se trouvait là, ont dû passer devant et ne pas s'en douter. Est-ce juste ? Je ne serais pas surpris même que l'affiche unilingue ait produit de temps à autre, des quiproquos. Ottawa reçoit beaucoup de visiteurs : délégations de cultivateurs, missions françaises, etc., etc. Je me figure qu'en lisant ce *custom house*, quelqu'un, plus familier avec la langue française qu'avec la langue anglaise, a dû se dire : Tiens, une manufacture de *costumes* !... Pourvu qu'il ne soit pas entré donner une commande !

La deuxième pièce à verser au dossier gouvernemental est la carte-certificat que l'agent de l'Intercolonial donne aux membres du clergé. J'en ai actuellement une sous les yeux. Elle est écrite, comme toutes les autres, uniquement en anglais. Ces cartes sont réclamées par les prêtres eux-mêmes, qui y apposent leur signature. Nous leur suggérons humblement d'en demander une, pour 1919, qui soit rédigée en français. Notre revue a l'honneur de compter un nombre vraiment remarquable d'abonnés ecclésiastiques : évêques, curés, vicaires, pro-

esseurs de collègue, missionnaires, etc. Un mouvement d'ensemble est donc facile à créer. Il devrait obtenir quelque résultat. C'est d'ailleurs le grand moyen de faire reconnaître nos droits, de quelque nature qu'ils soient. Tenons-nous unis sur le terrain des fermes et justes revendications. Et nous finirons par triompher.

Pierre HOMIER.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

Elle est tellement abondante, la vie de l'*Action française*, que nous sommes contraints ce mois-ci encore de renvoyer à la livraison prochaine toute notre bibliographie, notre *Tribune des lecteurs*, des notes documentaires, etc. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Les vacances même n'apporteront aucune relâche sérieuse dans notre activité. La revue paraîtra comme d'habitude, nous lancerons notre chansonnier et nous espérons bien que nos lecteurs voudront joindre leurs efforts aux nôtres pour activer la propagande. Les déplacements ordinaires des vacances offrent pour cela une occasion fructueuse. Qui ne pourrait nous rapporter de ses vacances un ou deux abonnements nouveaux ?

Il faut profiter aussi de cette période de demi-repos pour préparer la campagne d'automne : propagande et conférences. Grâce surtout au grand dévouement de M. l'abbé Groulx, nous aurons eu ce printemps d'intéressantes et fécondes réunions. Nous comptons les multiplier. Que nos amis voient ce qu'ils peuvent faire autour d'eux. Nous sommes prêts à coopérer avec tous les groupes qui poursuivent un objet similaire.

Et que l'on n'oublie pas, surtout, la diffusion de l'*Almanach de la langue française*, qui sera plus varié et d'un ton plus populaire encore que les autres années. Nous avons dû hausser les prix, à cause de la cherté du papier, mais les réductions que nous pourrions consentir faciliteront beaucoup la propagande. L'almanach se vendra au détail 20 sous, au cent \$15, au mille \$110, frais de port en plus. Nous recommandons fortement à nos amis de se grouper pour former des commandes de mille. Ils pourront ainsi bénéficier de la plus grande réduction, et nous ferons les envois directement à chacun, comme s'il avait fait une commande individuelle. Il suffira que l'auteur de la commande collective nous écrive : Sur ce mille, cent ou deux cents doivent être envoyés à M. X, cent ou deux cents à M. Z, etc. On voit que la proposition offre de grands avantages.

Notons, avant de remercier nos amis du succès de la journée de Dollard, une initiative due à la générosité de la *Ligue patriotique des Intérêts canadiens*. Grâce à elle, l'*Aide aux conscrits canadiens* recevra un envoi de *Choses de chez nous*, une brochette de plus de 110 pages, qui reproduit la substance de la matière de l'*Almanach* de 1917, allégée du calendrier et des annonces et pourvue d'une élégante couverture nouvelle. Cet almanach est l'un des plus vivants que nous ayons publiés. Si quelques-uns de nos amis voulaient imiter le geste de la *Ligue patriotique*, nous pourrions mettre cette brochure à leur disposition au prix de \$8 le cent. Ce serait un excellent moyen d'entretenir chez les jeunes gens qui partent l'amour du pays.

Le grand article de M. l'abbé Guindon commémore de la plus éloquente façon notre pèlerinage au pays de Dollard. Nous ajouterons seulement qu'il eut dans sa simplicité un succès qui égala nos espérances. Les journaux quotidiens en ont parlé avec détails, le prochain *Almanach de La Langue française* illustrera ces récits d'intéressantes pièces photographiques. — O. H.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACTION FRANÇAISE

L'*Action française* publiera incessamment un nouveau numéro de sa *Bibliothèque*, pour faire suite à la *Fierté* du R. P. Louis Lalande et à *Pour l'Action française* de M. l'abbé Groulx, qui ont obtenu un si beau succès. Ce sera, cette fois, un chansonnier qui réunira, sous le titre *Refrains de chez nous*, une vingtaine de nos chants les plus populaires. Notre ami Albert Ferland a bien voulu dessiner pour cette brochette de quarante pages (texte et musique en regard) une élégante couverture.

Les *Refrains de chez nous* se vendront, comme la *Fierté* et *Pour l'Action française*, 10 sous l'exemplaire, plus 1 sou pour le port; \$8 le cent et \$70 le mille, port en plus. On pourra, dans les commandes, mêler les trois brochettes et bénéficier des mêmes réductions que si l'on n'en commandait qu'une.

Les *Refrains de chez nous* devraient obtenir un vif succès. Depuis longtemps on sentait le besoin d'un chansonnier très simple, qui pût se glisser dans la poche. Pour ceux qui désireraient quelque chose de plus complet, disons tout de suite que cette première série aura probablement des sœurs.

Adresser les commandes au secrétariat de la *Ligue des Droits du français*, bureau 32, immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.